

"THIS COMMUNICATION IS NOT FOR DISTRIBUTION IN OR INTO THE UNITED STATES, THE EUROPEAN UNION OR ANY OTHER JURISDICTION IN WHICH THE DISTRIBUTION OR RELEASE WOULD BE UNLAWFUL. THIS COMMUNICATION DOES NOT CONSTITUTE AN OFFER TO SELL, OR THE SOLICITATION OF AN OFFER TO BUY, SECURITIES IN ANY JURISDICTION."

## Communiqué de presse, 29 mai 2024

### **L'Assemblée générale extraordinaire approuve la fusion avec SenioResidenz AG avec une grande majorité de plus de 96%; Décotation de la SenioResidenz AG de BX Swiss au 17 juin 2024**

- L'assemblée générale extraordinaire de Novavest Real Estate AG du 29 mai 2024 approuve la fusion avec SenioResidenz AG et le contrat de fusion du 17 avril 2024
- Toutes les propositions du conseil d'administration liées à la fusion ont été approuvées à plus de 96%
- Thomas Sojak a été élu président du conseil d'administration et Dr. Claudia Suter a été élue membre du conseil d'administration et membre du comité de rémunération de Novavest Real Estate AG avec des taux d'approbation supérieurs à 99% (élue à la date de l'exécution de la fusion, prévue pour le 14 juin 2024)

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de Novavest Real Estate AG ("Novavest") qui s'est tenue aujourd'hui, les actionnaires de la société ont approuvé la fusion et le contrat de fusion du 17 avril 2024 et toutes les autres propositions à une grande majorité de plus de 96% chacune (élections de plus de 99%). La fusion donnera naissance à un solide portefeuille immobilier combiné d'une valeur marchande de plus d'un milliard de francs suisses et d'une part résidentielle combinée des loyers théoriques de 59% (base pro-forma 2023).

#### **Toutes les propositions du conseil d'administration acceptées**

Après l'assemblée générale extraordinaire de SenioResidenz AG qui s'est tenue hier, l'assemblée générale extraordinaire de Novavest Real Estate AG a également approuvé aujourd'hui toutes les propositions du conseil d'administration. Au total, 36.6% des droits de vote émis étaient représentés à l'assemblée générale extraordinaire de Novavest. Les actionnaires présents personnellement et les tiers correspondaient à 485 917 voix. 2 334 957 voix étaient représentées par le représentant indépendant.

La fusion de Novavest Real Estate AG (en tant que société reprenante) et de SenioResidenz AG (en tant que société transférante), y compris le contrat de fusion, a été approuvée.

L'augmentation de capital ordinaire proposée d'un montant de CHF 52 904 647.25, par la création de 2 325 479 nouvelles actions nominatives Novavest d'une valeur nominale de CHF 22.75 chacune, a également été approuvée. Ces nouvelles actions seront utilisées pour l'échange des actions nominatives actuelles de SenioResidenz AG. Lors de l'échange, les actionnaires de SenioResidenz recevront 0.91 action nominative Novavest par action SenioResidenz détenue. Les éventuelles fractions résultant de l'échange seront réglées en espèces.

L'assemblée générale extraordinaire a en outre décidé de créer un capital conditionnel d'un montant de CHF 3 048 545.50 par l'émission de 134 002 nouvelles actions nominatives Novavest à libérer, d'une valeur nominale de CHF 22.75 chacune. Ce capital conditionnel est destiné à la conversion de l'emprunt à conversion obligatoire 2024 avec coupon de 3.50% p.a., d'un montant total de CHF 6 091 000, repris par Novavest dans le cadre de la fusion par absorption de la SenioResidenz.

Les nouvelles actions nominatives issues de l'augmentation de capital ordinaire et du capital conditionnel doivent être cotées à la SIX Swiss Exchange le 17 juin 2024. Elles donneront droit à un dividende complet pour la première fois pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

L'assemblée générale extraordinaire a également approuvé le renouvellement de la marge de fluctuation du capital de Novavest, conformément à la proposition du conseil d'administration.

Thomas Sojak et Claudia Suter ont été élus au conseil d'administration de Novavest Real Estate AG dans le cadre d'élections individuelles. Thomas Sojak a ensuite été élu nouveau président du conseil d'administration et Claudia Suter nouveau membre du comité de rémunération. Toutes les élections ont lieu à la date d'exécution de la fusion, prévue pour le 14 juin 2024. A la date d'exécution, les membres suivants des conseils d'administrations actuellement en fonction se retireront de leurs fonctions : Gian Reto Lazzarini, président du conseil d'administration, et Dr. Markus Neff, membre du conseil d'administration et du comité de rémunération de Novavest Real Estate AG ; Arthur Ruckstuhl, vice-président du conseil d'administration, Nathalie Bourquenoud, membre du conseil d'administration et Patrick Niggli, membre du conseil d'administration de SenioResidenz AG.

Après l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire de Novavest Real Estate AG de ce jour, toutes les 2 555 472 actions nominatives de SenioResidenz AG seront échangées contre des actions nominatives Novavest et décotées de la BX Swiss le lundi 17 juin 2024. Le dernier jour de négoce des actions nominatives SenioResidenz à la BX Swiss sera vraisemblablement le vendredi 14 juin 2024.

Thomas Sojak, futur président du conseil d'administration de la société fusionnée, déclare : "Nous sommes très heureux que les actionnaires aient approuvé notre nouvelle entreprise, axée sur logement pour jeunes et moins jeunes. En tant que futur président du conseil d'administration de la nouvelle société Novavest Real Estate AG, je remercie tous les actionnaires des deux sociétés pour leur confiance et leur grand soutien. Parallèlement, je remercie également mes collègues du conseil d'administration Gian Reto Lazzarini, Markus Neff, Arthur Ruckstuhl, Nathalie Bourquenoud et Patrick Niggli, pour leur engagement, leur vision stratégique et leur travail dans le développement des deux sociétés au cours des dernières années".

<b>Calendrier indicatif des prochaines étapes de la fusion</b>	
<b>14 juin 2024</b>	<b>Exécution juridique de la fusion</b>
	— Inscription de l'augmentation de capital au registre du commerce
	— Dernier jour de négoce de SenioResidenz à la BX Swiss
<b>17 juin 2024</b>	— Publication du prospectus
	<b>Premier jour de négoce des nouvelles actions nominatives de Novavest Real Estate AG à la SIX Swiss Exchange</b>

Les documents de la fusion sont disponibles aux adresses suivants :

[www.novavest.ch](http://www.novavest.ch) – Lien Relations avec les investisseurs – Documents relatifs à la fusion. [Lien direct](#)  
[www.senio.ch](http://www.senio.ch) – Lien Relations investisseurs – Documents relatifs à la fusion. [Lien direct](#)

Les détails des résultats de vote des assemblées générales extraordinaires sont disponible sur les sites internet des sociétés :

[www.novavest.ch](http://www.novavest.ch) – Lien Relations avec les investisseurs – Assemblées Générales. [Lien direct](#)  
[www.senio.ch](http://www.senio.ch) – Lien Relations investisseurs – Assemblées Générales. [Lien direct](#)

#### Contact

Peter Mettler  
CEO NOVAVEST Real Estate AG et CEO SenioResidenz AG  
Feldeggstrasse 26  
8008 Zurich  
+41 (0)44 276 40 40 [info@novavest.ch](mailto:info@novavest.ch)  
+41 (0)44 905 20 90 [info@senio.ch](mailto:info@senio.ch)

[www.novavest.ch](http://www.novavest.ch)  
[www.senio.ch](http://www.senio.ch)

**NOVAVEST Real Estate AG**

[www.novavest.ch](http://www.novavest.ch)

NOVAVEST Real Estate AG est une société suisse de biens immobiliers dont le siège est à Zurich. Elle se centre sur les activités de gestion et de développement de biens immobiliers pour une utilisation purement résidentielle (la part des revenus des loyers de l'utilisation des logements correspond au moins à 50 % du total des revenus locatifs) et une utilisation de bureau et commerciale, mais également sur des nouveaux projets de construction dans ces segments. Le portefeuille immobilier est concentré sur les objets situés dans les principales zones de chalandise des centres de Zurich, Bâle, Berne, Winterthour, Lucerne, St-Gall et Aarau et les principaux axes qui les relient, et qui sont bien desservis par les transports publics et le transport individuel motorisé. Les actions nominatives de la société sont cotées à la SIX Swiss Exchange (symbole boursier NREN, numéro de valeur 21218624, ISIN CH0212186248).

**SenioResidenz AG**

SenioResidenz AG est une société opérant dans le secteur immobilier, dont le siège est établi à Zurich. Ses activités se concentrent sur l'investissement dans des immeubles sélectionnés, principalement dans le domaine des immeubles pour personnes âgées et des établissements de soins de santé. Ce domaine englobe les logements pour seniors, les immeubles permettant un mode de vie assisté, autonome et adapté à l'âge ainsi que les maisons de retraite / établissements médico-sociaux, les cliniques et les centres médicaux. Dans le cadre de sa stratégie secondaire, la société investit également dans d'autres formes de logement temporaires, telles que les logements pour étudiants, les appartements d'affaires et/ou logements destinés au personnel, meublés et non meublés. Les actions nominatives de la société sont cotées à la BX Swiss : symbole boursier SENIO, numéro de valeur 38462993 ISIN CH0384629934.

[www.senio.ch](http://www.senio.ch)

**Clause de non-responsabilité**

Le présent communiqué de presse (pour NOVAVEST Real Estate AG et SenioResidenz AG) contient des déclarations prospectives qui reposent sur les opinions et hypothèses actuelles de NOVAVEST Real Estate AG et de SenioResidenz AG à la date du présent communiqué de presse et sont soumises à des risques et incertitudes connus et inconnus. Les résultats et événements réels peuvent différer considérablement des résultats et événements exprimés ou implicites de ces déclarations prospectives. Ces écarts peuvent être le résultat de modifications de circonstances et facteurs les plus variés, y compris, mais pas exclusivement, les circonstances et facteurs suivants : (i) l'évolution économique générale, (ii) l'évolution des marchés immobiliers, (iii) l'évolution des marchés financiers et les variations des taux d'intérêt, et (iv) les modifications législatives et autres modifications de nature juridique. Par conséquent, nous vous mettons en garde concernant la fiabilité des déclarations prospectives. NOVAVEST Real Estate AG et/ou SenioResidenz AG ne sont pas tenues d'actualiser les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une publicité, une offre, une recommandation ou une invitation à acheter ou à vendre des actions de NOVAVEST Real Estate AG et/ou de SenioResidenz AG dans quelque juridiction que ce soit. Il est communiqué uniquement à des fins d'information et ne constitue pas un prospectus au sens de l'art. 35 ss de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin) ou des lois d'autres juridictions.